



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00809

Numéro SIREN : 382 331 478

Nom ou dénomination : A2A

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2015 sous le numéro de dépôt A2015/001387

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE



1189656

Dénomination : A2A
Adresse : 39 chemin du Vieux Chêne 38240 Meylan -FRANCE-
n° de gestion : 1991B00809
n° d'identification : 382 331 478
n° de dépôt : A2015/001387
Date du dépôt : 11/02/2015

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 09/02/2015



1189656

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

A2A

10 FEV. 2015

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 39 chemin du Vieux Chêne, 38240 MEYLAN

Sous le N° 1232.....

382 331 478 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 9 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze
Le neuf février
A dix-huit heures

La société GLOBAL TEAM SPIRIT, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 4 avenue Doyen Louis Weil, 38000 GRENOBLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 789 339 157 RCS GRENOBLE, Représentée par son Président, Madame Bertrand MEUNIER,

Associée unique de la société A2A,

En présence de la société TEK'CARE, Présidente non associée de la Société,

La société MAZARS GOURGUE et Monsieur Gérard FOUREL, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Fixation de la rémunération du Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société TEK'CARE de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

la société GLOBAL TEAM SPIRIT, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est 4 avenue Doyen Louis Weil, 38000 GRENOBLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 789 339 157 RCS GRENOBLE représentée par Monsieur Bertrand MEUNIER, son Président

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide que la société GLOBAL TEAM SPIRIT percevra, en rémunération de ses fonctions de Président, une somme fixe mensuelle de 1 500 euros, et ce sur 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2015.



Elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de Monsieur Marc FORNAS de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, sans limitation de durée :

la société TEK'CARE société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 37 route de Chartreuse, 38700 LA TRONCHE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 754 011 492 RCS GRENOBLE représentée par Monsieur Marc FORNAS, son gérant

Conformément aux dispositions des statuts, la société TEK'CARE disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux statuts, la société TEK' CARE aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

GLOBAL TEAM SPIRIT
Monsieur Bertrand MEUNIER

